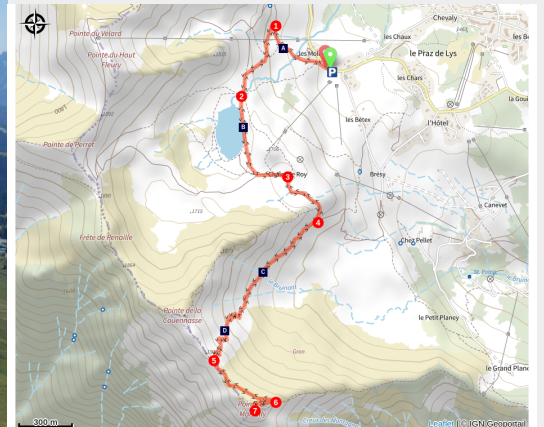


Pic de Marcelly

CC des Montagnes du Giffre - Tanninges



(@julietteBuret)



*L'incontournable du massif du Giffre
dominant la vallée du Haut-Giffre*

À la découverte des lacs de montagne, des
fleurs alpines et de la protection de l'avifaune

Infos pratiques

Pratique : Rando été

Durée : 3 h 30

Longueur : 8.0 km

Dénivelé positif : 602 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Aller-retour

Thèmes : Ecogeste, Faune, Flore,
Lac et glacier, Montagne sans
voiture

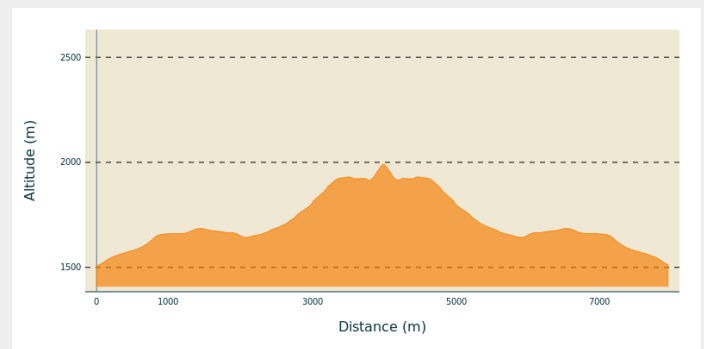
Itinéraire

Départ : Praz-de-Lys

Arrivée : Praz-de-Lys

Communes : 1. Taninges

Profil altimétrique

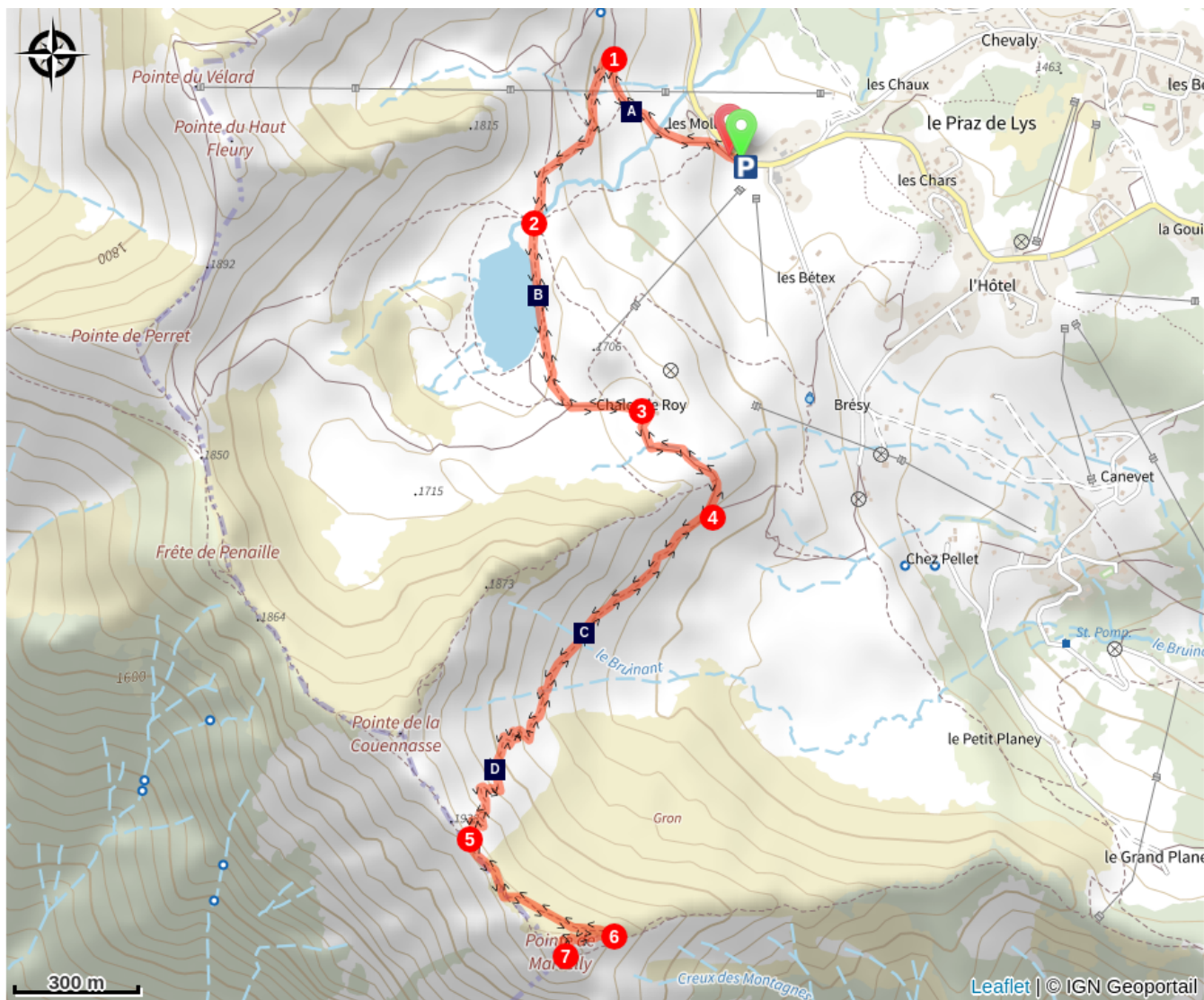




Altitude min 1508 m Altitude max 1990 m



Parking des Molliettes – Praz-de-Lys

1. Débutez le sentier à gauche avant le virage et suivez la direction "Pic de Marcelly" et "Lac de Roy" (30 min). La montée est soutenue et le lac est rapidement atteint (suivez le sentier qui part sur la gauche, le sentier de droite vers le col de la Ramaz fait un détour en passant par les chalets de Véran).
2. Arrivez au lac, le contourner par la gauche et direction du "chalet de Roy" et "Pic de Marcelly par Gron "(1h15), toujours sur la gauche.
3. Après le chalet de Roy, le sentier descend légèrement sur une centaine de mètres.
4. Au premier virage, bifurquez à droite, vers le Pic de Marcelly, la croix au sommet est déjà visible. Le sentier monte tranquillement puis devient un peu plus soutenu au niveau des éboulis. Une jolie vue s'offre derrière vous : le Roc d'Enfer, la pointe d'Uble et le Mont Chéry.
5. Arrivez sur la crête, suivez le sentier de droite et passez « sous le pic » direction le sommet.
6. Obliquez à droite pour le dernier raidillon un peu plus difficile.
7. Redescendez par le même chemin en suivant Praz-de-Lys (Les Moliettes)

Sur votre chemin...



-  Protection des oiseaux : câble signalé (A)
-  L'azuré de la sanguisorbe (C)

-  Lac de montagne et les impacts des activités humaines (B)
-  L'Anémone des Alpes ou Pulsatille des Alpes (D)

Toutes les infos pratiques

Animaux acceptés

Votre chien est autorisé dans cette zone d'espace naturel. Il est conseillé de le tenir en laisse. À l'approche d'un troupeau, il est obligatoire de lui mettre une laisse. Par sa présence, son odeur et ses déjections, votre chien peut perturber la biodiversité. Sa divagation dans la nature peut avoir des conséquences lourdes pour la faune sauvage et les troupeaux (transmission de germes, stress de la faune sauvage, destruction des couvées au sol). Les chiens sont interdits en cœur de parcs nationaux et dans la plupart des réserves naturelles.



Présence probable de chien de protection

Lors d'une traversée d'alpage, vous allez rencontrer des chiens de protections des troupeaux (patous): 1- Signalez-vous pour ne pas surprendre le chien (« salut le chien !») 2- Dans la mesure du possible, contournez largement le troupeau sans vous mettre en danger. 3- Si le chien approche, arrêtez-vous ou avancez doucement (mais pas vers le chien directement), ne le fixez pas dans les yeux et parlez-lui calmement. Pour vous identifier, le chien peut avoir besoin de s'approcher pour vous sentir. Pour lui, la vitesse de déplacement est perçue comme une menace. Le chien de protection finira par rejoindre son troupeau Avec les bâtons de marche : prenez-les dans une main et orientez-les vers le bas. Surtout ne les brandissez pas.

Recommandations

Soyez toujours prudent.e.s et prévoyant.e.s lors de la randonnée. Asters CEN-74 n'est pas tenu responsable en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Se renseigner sur les conditions météorologiques avant de partir randonner.
Coordonnées des Secours Montagne : 112

Frête de Penaille et Pas de l'âne sont des passages délicats à éviter.
La dernière montée pour le Pic de Marcelly est difficile.

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Parking conseillé

Parking des Molliettes

Sur votre chemin...



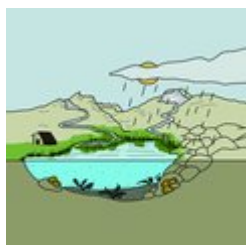
Protection des oiseaux : câble signalé (A)

Pour réduire les risques de percussion des oiseaux de montagne avec les câbles aériens, il est essentiel de les rendre plus visibles. Dans le cadre du projet Birdski, Asters-CEN74 et d'autres partenaires proposent plusieurs systèmes de visualisation qui s'adaptent à chaque type d'équipement. Vous pouvez les voir [ici](#).

Ce projet contribue à une meilleure prise en compte de la présence des oiseaux de montagne sur les domaines skiables afin de limiter la mortalité de ces espèces (Tétras-lyre, Gypaète barbu...) et d'améliorer la connectivité écologique.

Pour reconnaître le chant d'un oiseau et l'identifier, télécharger l'application Birdnet !

Crédit photo : @IlkaChamply



Lac de montagne et les impacts des activités humaines (B)

Les conséquences des activités humaines au bord des lacs d'altitude dépendent de l'intensité des pratiques. Les prélèvements d'eau et/ou la production d'hydroélectricité nécessitent d'aménager les lacs. Cela impacte la topographie mais aussi l'hydrologie. Par ailleurs, la présence d'un refuge ou de troupeaux au bord d'un lac d'altitude peut engendrer ou accélérer un apport en nutriments.

Si les concentrations dans l'eau sont trop élevées, ces nutriments engendrent un enrichissement du lac et donc une surproduction de biomasse. Il y a alors un risque d'eutrophisation conduisant à terme à « l'asphyxie » des eaux du lac. Ces pollutions sont essentielles à surveiller pour assurer un bon état du lac. Les pratiques peuvent alors être ajustées et adaptées afin de concilier le milieu et les activités humaines.

Participez au bon fonctionnement du lac en respectant les consignes de baignade et de pêche.

Pour en savoir plus sur les lacs de montagne, consultez notre site spécifique <https://www.lacs-sentinelles.org/>

Crédit photo : @ClotildeRémusat



🦋 L'azuré de la sanguisorbe (C)

Ce papillon de jour des prairies humides, avec sa biologie singulière, est une des seules espèces en France dont la chenille est en partie carnivore. Les chenilles de papillons sont à 99,9 % phytophages, c'est-à-dire qu'elles se nourrissent de plantes. Celles des *Maculinea*, à partir du 4ème stade, changent leurs habitudes alimentaires pour se nourrir des larves d'un genre de fourmis : les *Myrmica*.

Après s'être nourrie de graines de Sanguisorbe, la chenille doit être récupérée par des fourmis spécifiques. En imitant l'odeur de la larve de fourmi, la chenille de fait emporter, héberger et nourrir dans la fourmilière tout l'hiver par ces fourmis rouges.

Le développement et le maintien de ces deux espèces de papillons dépendent donc de la présence de la Sanguisorbe, qui craint la concurrence des hautes herbes mais aussi de conditions de milieux favorables aux espèces de fourmis-hôtes.

Crédit photo : @mariondegroot



🌸 L'Anémone des Alpes ou Pulsatille des Alpes (D)

L'Anémone des Alpes croît à des altitudes comprises entre 1 000 et 2 750 m dans les régions montagneuses d'Europe centrale, occidentale et méridionale (Alpes, Vosges, Auvergne, Pyrénées, Apennins...) Ses fleurs blanches ou jaunes, selon la sous-espèce et l'acidité du sol mesurent environ 5 cm de diamètre et apparaissent assez tôt dans la saison, de mai à juillet. Puis apparaît Les fruits sont des akènes très longs et plumeux, ce qui leur permet d'être disséminés par le vent. C'est pourquoi son nom de pulsatille vient du latin « *pulsatilla* », dérivé de « *pulsatus* » qui signifie « battu par le vent ».

Attention cette plante est non comestible pour les hommes et les animaux domestiques.

Crédit photo : @julietteBuret